

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 juin 2004
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 37 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 22 juin 2004, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste récapitulative de violations et d'agressions commises par Israël contre le Liban :

31 mai 2004

- À 14 h 30, les forces israéliennes postées à Labbouna (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position en utilisant des armes de moyen calibre.
- À 19 h 40, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre ont été tirées à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura, dans les eaux territoriales libanaises.

2 juin 2004

- À 10 h 44, les forces israéliennes postées à Rouwaysat al-Alam ont ouvert le feu autour de leur position en utilisant des armes de moyen calibre.
- Dans la nuit du 2 au 3 juin 2004, les forces israéliennes postées à Rouwaysat al-Alam (fermes occupées de Chab'a) ont, à plusieurs reprises, tiré à l'aide d'armes de moyen calibre sur les environs de Kafr Chouba, endommageant un grenier à fourrage.

3 juin 2004

- À 10 heures, les forces israéliennes postées à Zibdine (fermes occupées de Chab'a) ont tiré deux obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar.



4 juin 2004

- À 17 h 45, les forces israéliennes postées à Soumaqa (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position en utilisant des armes de moyen calibre.

6 juin 2004

- À 10 h 25, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre ont été tirées à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura, dans les eaux territoriales libanaises.

7 juin 2004

- À 22 h 54, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre et une fusée éclairante ont été tirées à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura, dans les eaux territoriales libanaises.

8 juin 2004

- À 2 h 30, plusieurs salves provenant d'armes de moyen calibre ont été tirées à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura, dans les eaux territoriales libanaises.
- Entre 8 h 55 et 10 heures, puis entre 10 h 50 et 12 h 20, les forces israéliennes postées dans les fermes occupées de Chab'a ont tiré plusieurs obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar, puis elles s'en sont pris aux environs de la colline de Ramta, à Rouwaysat al-Alam et à Soumaqa (fermes occupées de Chab'a).

9 juin 2004

- Entre 8 h 45 et 9 h 25, les forces israéliennes postées dans les fermes occupées de Chab'a ont tiré plusieurs obus de mortier de 120 mm sur les environs de Birkat al-Niqar (fermes occupées de Chab'a).

10 juin 2004

- À 9 h 25, les forces israéliennes postées à Soumaqa (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leur position.
- Entre 19 h 30 et 19 h 45, les forces israéliennes postées à Rouwaysat al-Alam et Radar (fermes occupées de Chab'a) ont ouvert le feu autour de leurs positions.

14 juin 2004

- Entre 0 h 40 et 2 heures, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Saïda, à moyenne altitude, puis s'est dirigé vers le nord-est de Khaldé avant de repartir vers le sud, violant ainsi l'espace aérien libanais.

16 juin 2004

- Entre 0 h 20 et 2 h 10, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Sour, à moyenne altitude, puis s'est dirigé vers le nord et a décrit des cercles au-dessus de Na'ma, violant ainsi l'espace aérien libanais.

17 juin 2004

- Entre 7 h 20 et 10 heures, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Saïda, à moyenne altitude, puis s'est dirigé vers Beyrouth et a décrit des cercles au-dessus de Damour et Beyrouth, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Entre 10 h 5 et 12 h 55, un avion de reconnaissance israélien a survolé la mer au large de Sour, à moyenne altitude, puis s'est dirigé vers Beyrouth et a décrit des cercles au-dessus de Saïda et Sour, violant ainsi l'espace aérien libanais.

20 juin 2004

- Entre 11 h 30 et 12 heures, des avions de combat israéliens ont survolé à différentes altitudes les fermes occupées de Chab'a, Ramiya et Marwahine, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Entre 11 h 7 et 21 h 35, des appareils de combat israéliens ont survolé à différentes altitudes la mer au large de Sour, puis se sont dirigés vers l'est et ont décrit des cercles au-dessus de Sour et Bent Joubayl, violant ainsi l'espace aérien libanais.
- Entre 21 h 25 et 21 h 45, des appareils de combat israéliens ont survolé à différentes altitudes les zones de Houla et Mays al-Jabal, puis ont effectué un raid sur la colline de Jamoussa, au sud du village de Tayri, et tiré quatre missiles air-sol, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Ces graves violations s'inscrivent dans le droit fil de la série de violations provocatrices et interrompues commises par Israël à l'encontre du territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs. Vous avez d'ailleurs indiqué à maintes reprises qu'Israël devait mettre fin à ces actes, qui vont à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande au Conseil de sécurité d'intervenir auprès d'Israël pour l'amener à renoncer aux violations et aux menaces, qui compromettent la paix et la sécurité internationales, et pour lui faire porter l'entière responsabilité des éventuelles conséquences de ses actes.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des actes susmentionnés et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**